

Si nous voulons mesurer la violence à la télévision, il faut tout d'abord la définir. Après avoir accepté une définition de la violence, on pourra mettre en place des normes ainsi que des systèmes de classification et de surveillance. Les recherches sur la définition, la classification et les mesures de la violence à la télévision canadienne font cruellement défaut, comme l'ont constaté les membres du Comité durant leurs audiences publiques. L'absence de définition et de système de classification a été évoquée par de nombreux témoins, dont Rose Dyson, présidente de l'Association de Canadiens qui s'inquiètent des divertissements de caractère violent :

Nous devrions avoir un système de classification qui démontre un sens des responsabilités et qui serait administré par des commissions d'examen au niveau provincial ou national et qui, enfin, serait élaboré pour s'harmoniser avec les codes concernant la violence qu'instaurent les radiodiffuseurs ou les câblodistributeurs, ou encore la télévision payante. Tous ces gens-là devraient être obligés de respecter un code universel³⁰.

Les recherches américaines visant à mesurer la violence à la télévision sont nombreuses, mais il faut appliquer avec prudence leurs résultats au contexte canadien. Les membres du Comité ont appris que les Américains se préoccupent davantage des blasphèmes, des grossièretés et de la sexualité que de la violence dans les émissions télévisées. Keith Spicer, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), a exposé les différences entre nos deux pays :

Nous savons tous que les Américains ne perçoivent pas la violence de la même façon que nous. Après avoir discuté avec mes amis du FCC et l'industrie de la radiodiffusion américaine, je suis convaincu que, si vous leur parlez du problème de la violence, ils vont vous demander littéralement : «quel problème de la violence?» Ils sont plus préoccupés par ce qu'ils appellent l'indécence, c'est-à-dire la sexualité et les grossièretés³¹.

Aux États-Unis, la *National Coalition on Television Violence* (NCTV) surveille la violence à la télévision depuis 1980. Elle a adopté un système de classification objectif et un autre subjectif afin de coter les émissions de télévision. Le système objectif sert à donner aux émissions une cote numérique correspondant au degré de violence. Grâce à ce système, qui permet de reconnaître que toutes les formes de violence ne sont pas nocives et qui est fondé sur les critères de classification de la *Motion Picture Association of America*, on attribue des lettres pour coter les films, les vidéos et les émissions de télévision.

Afin de donner une cote numérique objective aux émissions de télévision pour mesurer la violence, la NCTV compte le nombre d'actes de violence ou d'hostilité physique avec intention de blesser autrui qui sont présentés à l'heure. Ces cotes numériques de violence sont pondérées, ce qui donne une plus grande importance à la violence ayant de graves conséquences, comme les cas de tentative de meurtre, les cas d'assassinat, de viol, et un poids moindre à des actes de violence mineurs.

Les statistiques publiées récemment par la NCTV indiquent que le nombre moyen d'actes de violence à l'heure, aux heures de grande écoute sur les trois principaux réseaux américains, a atteint un sommet de 14 actes à l'heure pendant l'hiver 1985 et a diminué constamment depuis, pour atteindre une moyenne de huit à l'automne 1992. Bien que ces chiffres révèlent une baisse depuis